

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire
GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 24 JUIN 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 11

Représentés : 4

Absents : 0

Date de convocation : 18 juin 2021

Date d'affichage : 18 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - MARTIN Jean-Marie - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - GRANGE Christian - RETORNAZ Lénaïck

Étaient représentés : GRANGE Guy (donne procuration à RETORNAZ André) - RAMBAUD Marie-Pierre (donne procuration à MAGNIN Carine) - BAILLY Béatrice (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - CLAPPIER Pascal (donne procuration à MARTIN Jean-Marie)

Monsieur Dominique RETORNAZ est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 21-06-063

Objet : Feuille de route municipale

Rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux, maire.

Suite aux deux séminaires municipaux, je vous propose d'adopter une feuille de route politique conformément à l'annexe ci-jointe.

Au cours de l'année 2020, notre village à l'instar de la planète a connu une séquence inédite suite à la pandémie de covid 19.

Parallèlement, le renouvellement du conseil municipal nous donnait mandat pour adapter Valloire aux grands défis de notre temps dont certains sont sériés dans cette annexe. Cette feuille de route fixe nos priorités pour les années à venir, elle constitue le cadre des politiques publiques municipales, exprime notre ambition.

Elle sera nécessairement fonction de nos capacités financières et précisément, de cette feuille de route politique devra découler une programmation budgétaire pluriannuelle. Fruit d'une élaboration collective, je tiens à exprimer mes remerciements les plus sincères à l'ensemble des membres de notre conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 25/06/2021

Reçu en préfecture le 25/06/2021

Affiché le 25/06/2021

ID : 073-217303064-20210624-21_06_063-DE



Enfin, soumettre cette feuille de route au conseil municipal s'inscrit dans l'objectif de transparence et de redevabilité.

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 17 juin 2021, a émis un avis favorable sur ce dossier.

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 17 juin 2021,
Où l'exposé de Monsieur Rougeaux,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- D'approuver la feuille de route municipale 2020-2026 conformément à l'annexe ci-jointe.

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire
Transmission en Préfecture: 25/06/2021
Affichage: 25/06/2021
Valloire, le 25/06/2021
Le Maire, Jean-Pierre ROUGEAUX.

FEUILLE DE ROUTE DE LA COMMUNE DE VALLOIRE 2020/2026

I. Le contexte :

La commune de Valloire relie la vallée de l'Arc au Briançonnais par deux cols : le col du Télégraphe, côté Maurienne, et le col du Galibier, côté Briançonnais. Le village se trouve ainsi situé à la confluence de deux vallées, celle de la Neuvachette et celle de la Valloirette. Son positionnement, ainsi que la proximité avec l'Italie, ont très tôt conduit les Valloirins à développer une activité de colportage, dans laquelle ils excellaient.

La liaison avec les Hautes-Alpes a, en outre, donné de tout temps un atout extraordinaire à notre village, l'été par le passage routier qui en découle.

et a permis de créer de grands échanges intellectuels, de donner un gout du savoir accru, le pourcentage des jeunes de plus de 20 ans en 1848 sachant lire et écrire étant ainsi compris entre 75 et 89 % sur la partie sud de la Savoie.

Aujourd'hui, Valloire, desservie par l'autoroute jusqu'à Saint Michel de Maurienne, souhaite valoriser davantage son accessibilité en clamant « PARIS - VALLOIRE, UN SEUL FEU ROUGE ».

Le ski a fait son apparition dans le village vers 1903 : les premiers skieurs étaient des militaires venus à Valloire en provenance de Névache par le Col des Rochilles.

Il fallut attendre les années 1935 pour que le ski devienne une activité ludique : des agriculteurs firent partager les plaisirs de cette activité aux vacanciers d'alors, endossant, à partir de ce moment-là, l'habit de moniteur.

Ainsi, Valloire est devenue l'une des premières communes de montagne porteuse de station de sports d'hiver.

A ce stade, il est nécessaire d'avoir toujours présent à l'esprit que la notion de « station » n'a pas d'existence juridique propre. De fait, il ne faut parler que de « commune » - dont le Maire est bien entendu le représentant premier avec son conseil municipal - reconnue comme l'autorité organisatrice des opérations d'aménagement touristique au sens de l'article 46 de la loi Montagne du 9 janvier 1985.

L'activité économique de Valloire s'est articulée autour de 3 axes principaux :

- La production traditionnelle agricole et forestière,
- L'activité tertiaire originelle (services, commerces, artisanat),
- L'activité tertiaire à connotation touristique (Locations, hôtellerie-restauration, équipements touristiques).

- Pour réussir, Valloire a pu s'appuyer sur la beauté de ses paysages, l'authenticité de son cadre de vie, son ouverture d'esprit, sa capacité à mobiliser les énergies, ses qualités d'accueil et sa précocité dans le domaine du tourisme.
- Valloire a su depuis ses origines conserver la maîtrise de son développement dans tous les domaines.

En revanche, alors qu'au seuil des années 1950, un regain démographique était constaté, les derniers recensements démontrent un infléchissement de cette dynamique :

1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2017
1063 H	923 H	940 H	1012 H	1243 H	1293 H	1193 H	1083 H

Source INSEE

Parmi les raisons d'une telle érosion démographique, la pression foncière qui contraint les habitants permanents potentiels à s'exiler vers la vallée, ou vers des communes où le coût du foncier est moins prohibitif.

Toutefois, le nombre de résidences secondaires, tout comme la capacité d'accueil touristique, ont augmenté de manière sensible dans cette même période.

Outre son chef-lieu, la commune de Valloire est composée de nombreux hameaux (17 au total) :

- Le Col, [Les](#) Granges, Les Choseaux-ville, Le Pontet, L'Archaz, Geneuil, Tigny, Les Villards, Le Mollard, Poingt-Ravier, La Borgé, Le Serroz, La Ruaz, [Les](#) Verneys, La Rivine, Bonnenuit.

Pour l'avenir, certains sujets doivent retenir notre attention :

- Le réchauffement climatique qui d'ores et déjà impacte l'exploitation hivernale de notre domaine skiable ;
- La gestion de notre ressource en eau au regard des besoins recensés sur le territoire ;
- L'évolution des comportements et des pratiques des clientèles touristiques ;
- La pression foncière conduisant à la baisse démographique locale notamment les tranches d'âges de 29 à 44 ans, dont il faut favoriser l'enracinement ;
- La nécessité de conserver une part importante de nos droits à construire pour la création de lits professionnels touristiques chauds (via l'adoption d'un PLU offensif) ;
- La crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19, a de surcroît mis en évidence un épisode totalement inédit. Même si l'on est en mesure de penser que logiquement une vie normale pourra reprendre, c'est un coup de semonce qu'il faudra intégrer à nos réflexions, et faire ce qui est nécessaire pour recentrer le pouvoir de décision au cœur des territoires.

- Au vu du désengagement de l'Etat concernant les budgets communaux, il nous sera nécessaire de dégager de nouvelles ressources financières en interne à Valloire

On le voit, les acquis du village sont importants, pour autant l'avenir est à anticiper et le futur à construire. Pour cela, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter une feuille de route politique en vue de l'élaboration d'un plan de mandat 2020-2026 précisant les déclinaisons opérationnelles des orientations stratégiques présentées dans les prochains développements.

Bien entendu, les différentes propositions mentionnées ci-après ne constituent que des orientations. L'action d'un groupe de travail idoine devra ainsi permettre de procéder à une priorisation, afin de tenir notamment compte des capacités financières de la collectivité dans cette période complexe.

II. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Face aux différents facteurs de changement évoqués, le conseil municipal a identifié 4 orientations stratégiques pour permettre à Valloire d'évoluer tout en pérennisant son modèle de développement territorial :

1. MAINTENIR L'HABITABILITÉ DU TERRITOIRE ET LA QUALITÉ DE VIE

Valloire est un village typique de la vallée de la Maurienne, ayant su préserver une activité et une vie à l'année, spécificité et atout majeur à l'échelle des Alpes françaises. La pérennisation de cette dynamique locale ainsi que l'accompagnement à l'implantation de nouvelles populations constituent deux axes prioritaires de travail pour cette mandature : l'atout de Valloire doit être habiter à Valloire, travailler à Valloire et vivre de Valloire.

Afin de maintenir les emplois, commerces et services indispensables à la vie locale, la commune se doit de valoriser ses activités présentes. Celles-ci favorisent la captation de valeurs économiques (résidentielles et touristiques), déterminent la consommation locale de biens / services et permettent de faire circuler la richesse et de réduire les flux sortants.

Pour développer l'activité présente, il importe de développer des politiques publiques visant le maintien des habitants, des emplois, des commerces et des services sur le territoire et des opérateurs générant des lits chauds. En ce sens, la commune se devra d'être attractive en direction des familles et des jeunes, en veillant notamment à la qualité et à l'accessibilité des services et équipements publics.

Par ailleurs, il apparaît indispensable de soutenir les différentes actions (associatives, citoyennes, etc.) qui favoriseront l'ancrage de nos populations sur le territoire.

2. ENCOURAGER L'ECONOMIE LOCALE DANS SON ADAPTATION

Structurée autour de l'activité touristique hivernale, la commune se doit d'anticiper les évolutions à venir de manière à continuer à capter la richesse dite extérieure, et d'en assurer la circulation sur le territoire pour minimiser les évasions de valeurs.

Pour y arriver Valloire doit parvenir à articuler l'enjeu de pérennisation de son activité hivernale avec la poursuite d'une double diversification :

- Diversification de l'offre de loisirs pour répondre à la demande d'activités outdoor des clientèles touristiques, mais aussi tenter de développer une activité dans la commune hors des seules saisons touristiques hivernale et estivale. Cela visera ainsi à continuer à capter le pouvoir d'achat régional comme national dans une logique quasi-annuelle.
- Diversification de l'activité économique locale pour favoriser la création d'emplois et d'activités à l'année s'appuyant sur le présentiel et le productif. Tout particulièrement, la commune souhaite s'engager dans une gestion pérenne de ses ressources et activités, en tenant compte des différents enjeux précédemment mentionnés. Ainsi, l'agriculture, le pastoralisme, la sylviculture ou encore l'artisanat feront l'objet d'attentions particulières.

3. RELEVER LES DEFIS DE LA DURABILITE

Valloire et la montagne dans son ensemble, sont marquées par la dualité : « NATURE VS ARTIFICIALISATION ». Pour autant, ces deux notions ne sont pas à appréhender en opposition mais bien davantage en complémentarité afin de mettre en place un modèle durable et pérenne, que les prochaines générations pourront s'approprier. Par là-même, l'enjeu est de réfléchir à la réalisation des nouveaux projets de la commune en lien avec l'armature écologique du territoire, à préserver.

Pour l'heure, la place de la voiture est structurante et les aménagements de la montagne parfois impactants.

Dès demain, la responsabilité environnementale va devenir un enjeu collectif, notamment sur les sujets suivants :

- Gaz à effet de serre et mobilité
- Consommation/ production énergétique
- Cycle de l'eau
- Consommation des espaces naturels
- La place du vivant et la responsabilité sociétale.
- Diminution de la production de déchets.

4. INVENTORIER, QUANTIFIER, PROTÉGER ET DÉVELOPPER LE CAPITAL MATÉRIEL ET IMMATERIEL DE VALLOIRE.

- Son patrimoine local, ses particularités architecturales comme paysagères, ses histoires familiales, son patois, ses traditions, sa cuisine ;
- Son histoire militaire, l'implantation de deux casernements de la 27^{ème} Brigade d'Infanterie de Montagne ;
- Ses événements artistiques, tels la sculpture éphémère (Concours internationaux de sculptures sur Neige, Glace, Paille et foin) ou le Festival de musique Baroque.

III. LES OBJECTIFS A MOYEN TERME

Le conseil municipal a identifié 14 objectifs structurants qui serviront de socle à l'élaboration d'un plan de mandat pour la période 2020-2026 :

1. ENVIRONNEMENT

Ambition : Ensemble, engageons la transition environnementale avec des projets écoresponsables.

Ensemble, encourageons les initiatives locales.

Objectifs :

- Valoriser les efforts de la commune en matière de développement durable au travers de l'obtention d'un label Ecoresponsable ou une équivalence (Flocon Vert par exemple) ;
- Intégrer l'aspect environnemental et écologique dans toutes nos réflexions et travaux ;
- Veiller à rester un village éco-responsable : en veillant au maintien des plantes mellifères, en augmentant le nombre d'arbres plantés par des plans arboricoles établis, etc. ;
- Faire de la journée de l'environnement un événement à part entière ;
- Mettre en place un plan de gestion de déchets ainsi que des actions de sensibilisation à destination des habitants comme des vacanciers ;
- Créer des jardins partagés.

2. COMMUNICATION - CITOYENNETE

Ambition : Ensemble, réinstaurons le dialogue entre citoyens et élus.

Objectifs :

- Organiser une permanence d'élus à la mairie
- S'appuyer sur des techniques de démocratie participative pour la mise en œuvre des projets structurants de la commune ;
- Créer des outils de communication et d'échange propres au village ;
- Mettre en place une réserve citoyenne (responsable plus bénévoles) pour faire face à d'éventuelles « crises ».

3. MILIEU ASSOCIATIF

Ambition : Ensemble, accompagnons et aidons les associations qui participent à la vie de notre commune.

Objectifs :

- Mutualiser les équipements des et pour les associations ;
- Créer une Maison des associations et instaurer des rencontres annuelles avec les présidents des associations : écouter, échanger, informer ;
- Soutenir les demandes et animations proposées par les associations ;
- Accompagner la création d'une fête des associations, en lien avec les responsables de structures de la commune ;
- Mettre en place un Lieu de vie pour nos anciens

4. LOGEMENT

Ambition : Ensemble, imaginons une politique ambitieuse pour non seulement réchauffer nos lits froids, loger nos saisonniers et permettre à nos jeunes de rester vivre à Valloire.

Objectifs :

- Identifier ou produire des logements accessibles aux populations permanentes et saisonnières
- Encourager l'amélioration de l'habitat touristique sans que cela n'impacte habitat local.
- Fédérer les propriétaires de résidences secondaires au travers d'un Club des propriétaires pour les sensibiliser à la (re)mise en marché de leur hébergement touristique et imaginer de nouvelles solutions de location qui répondent aux besoins du territoire comme des vacanciers.

5. AMENAGEMENT MONTAGNE - REMONTEES MECANIQUES - PISTES

Ambition : Ensemble, adaptions notre offre touristique aux enjeux de demain tout en confortant l'offre actuelle qui fonde notre attractivité touristique :

- Poursuivons la modernisation des remontées mécaniques ainsi que l'extension raisonnée du réseau de neige de culture, et développons, dans la mesure du possible, des installations gagnants en altitude.
- Structurons notre domaine skiable pour permettre son utilisation par de nouveaux pratiquants et/ou dans le cadre de nouvelles pratiques

Objectifs :

- Étendre et optimiser l'enneigement de culture ;
- Poursuivre la modernisation des remontées mécaniques ;
- Encourager l'extension des espaces débutants aux fins de renouvellement de la clientèle et permettre l'accès au domaine skiable à de nouvelles clientèles (enfants comme adultes) ;
- Développer la « thématisation » des pistes et développement des espaces ludiques sur neige ;
- Réfléchir à la création d'une Piste de ski éclairée ;
- Développer des itinéraires sécurisés de ski de randonnée ;
- Créer des forfait piétons et randonneurs ;
- Aménager et utiliser des retenues collinaires pour la pratique d'activités nature (pêche, TK nautique, baignade...) pour encourager la diversification des activités et le retour à la nature ;
- Développer l'offre de VTT/VTTAE sur et autour du domaine skiable ;
- Permettre l'ouverture de remontées mécaniques pour des animations exceptionnelles.

6. AMENAGEMENTS LOISIRS - EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Ambition : Ensemble créons et proposons de nouvelles activités culturelles, sportives et ludiques si possible sur les 4 saisons et pour tous les âges, qui pourront profiter autant aux clientèles touristiques qu'aux populations permanentes comme saisonnières

Objectifs :

- Poursuivre le plan de développement et de rénovation de la base de loisirs ;
- Réfléchir à des équipements touristiques hors-ski innovants (centre aqualudique de bien-être ; centre ludique et sportif indoor et outdoor, etc.) ;
- Donner au Golf une dimension attractive ;
- Développer les chemins piétons balisés sur le territoire de la commune ;
- Faire du centre d'éducation populaire un pôle culturel rénové et accessible ;
- Rénover le centre équestre.
- Envisager une luge 4 saisons, en cas de défaillance d'installation sur les territoires proches.

7. TOURISME - COMMERCIALISATION - ANIMATIONS - EVENEMENTS

Ambition : Ensemble, développons et améliorons l'offre touristique existante en l'orientant vers les 4 saisons et en l'adaptant à tous les âges.

Objectifs :

- Entamer avec notre Office de tourisme le travail relatif au positionnement stratégique de Valloire à 20 ans.
- Affirmer le positionnement « Famille » de notre destination : développer des centres d'accueil pour enfants et recouvrer au Label Famille Plus.
- Soutenir la feuille de route tourisme établie en 2019
- Mettre en place auprès de nos prestataires une Charte qualité d'accueil
- Créer un pôle d'accueil clients
- Poursuivre l'amélioration du Service client avec un service « Petit Geste », à associer par exemple à un Club des Anciens Clients Fidèles
- Développer toutes les nouvelles activités que va permettre d'offrir la couverture de la patinoire
- Développer les Séjours à thèmes et courts séjours
- Soutenir les événements actuels, notamment culturels, et en développer d'autres qui correspondent au positionnement marketing de la station
- Construire une relation d'échange entre éleveurs/bergers et professionnels du tourisme (voire vacanciers) : favoriser la mise en place d'actions afin d'optimiser la cohabitation randonneurs/éleveurs, développer les sorties en alpages habitants et vacanciers à la rencontre des éleveurs.

8. PATRIMOINE

Ambition : Ensemble, valorisons le patrimoine matériel comme immatériel de la commune au travers d'offres touristiques spécifiques et d'événementiels dédiés

Objectifs :

- Travailler la valorisation touristique du patrimoine Valloirain et notamment de ses 17 chapelles, son église baroque ainsi que le Fort du Télégraphe ;
- Créer un musée de la vie locale ;
- Créer une maison de la faune et de la flore ;
- Développer les rencontres festives Valloiriches et vacanciers (ex : guinguette) ;
- Développer des activités culturelles (apprentissage du patois, des danses traditionnelles, de la cuisine) et des échanges de savoirs autour des liens intergénérationnels.

9. MOBILITE - STATIONNEMENT - CIRCULATION

Ambition : Ensemble, améliorons la mobilité et le stationnement sur notre commune. Ensemble, innovons en développant des moyens de locomotion alternatifs au tout-voiture.

Objectifs :

- Réaménager l'entrée du village, et mettre en avant les études d'aménagement du secteur de la Brive.
- Lancer une réflexion sur le stationnement pour répondre aux enjeux de la circulation sans nuire à l'attractivité de la station, incluant des aspects financiers (emplacements de parkings de courtes durées (8 jours), parkings dits de proximité (accueil des familles, covoiturage)
- Favoriser les zones bleues et instaurer des parkings payants dans le centre du village pour freiner l'utilisation prolongée de l'espace public.
- Mettre en place une politique de gestion du stationnement des camping-cars ;
- Etudier la possible mise en œuvre de solutions de mobilité douce sur le territoire communal, et notamment poursuivre le cheminement piéton sur le sud de la commune ;
- Maintenir une police de proximité qui soit plus informative que répressive (sauf stationnement gênant, utilisation abusive des stationnements réservés aux personnes handicapées et restriction de circulation des navettes)
- Développer l'ouverture tardive des RM pour fluidifier et faire circuler les piétons
- Optimiser les services de navettes et des bus venant de la vallée au regard des besoins du territoire
- Envisager la création d'une aire de stationnement sur le site de Plan Lachat ;
- Contribuer aux réflexions communautaires en vue de la création d'une stratégie intercommunale du transport ;
- Envisager la poursuite de l'effort entrepris par les différentes municipalités depuis les années 80 concernant une liaison potentielle, évoquée par Virgile Falcoz en 1935, entre Valloire et Albanne, dans des conditions raisonnables d'investissement et d'exploitation.

10. EDUCATION - JEUNESSE - CULTURE - SANTE

Ambition : Ensemble, soutenons l'école et les associations dans leurs projets. Ensemble, facilitons les échanges intergénérationnels et interterritoriaux des connaissances et des savoirs.

Objectifs :

- Accompagner l'évolution de la gestion de la cantine scolaire vers un système au bénéfice de tous (ADMR, crèche, anciens...) ;
- Développer une politique d'accueil extra-scolaire ;
- Accompagner, soutenir et valoriser les sportifs du club des sports, sources d'émulation locale ;

- Développer une politique de jumelage avec l'Ile d'Yeu, l'Angleterre, en collaboration avec l'école ;
- Développer une carte multi-activités autour de la culture ;
- Définir une politique d'accompagnement et de soutien des artistes locaux ;
- Créer des Boîtes à livres dans le village et les hameaux ;
- Veiller au maintien de notre offre de santé.
- Recentrer avec précisions les objectifs des associations conventionnées
- Redéfinir et optimiser l'action de l'AEP.

11. ECONOMIE - COMMERCE - EMPLOI

Ambition : Ensemble, privilégions l'économie de proximité et les circuits courts.

Objectifs :

- Réfléchir à la mise en place d'un pôle employeur-employé pour répondre aux besoins du territoire
- Structurer un pôle d'accueil et d'informations pour les nouveaux arrivants
- Encourager et soutenir la valorisation des circuits courts (réflexion avec les deux supérettes et/ou producteurs locaux sous forme d'Amap ou Locavore)
- Engager une collaboration étroite avec l'Union des Commerçants et Artisans (UCA) et proposer la désignation d'un référent du conseil municipal auprès de cette instance.

12. AGRICULTURE

Ambition : Ensemble, pérennisons notre agriculture et favorisons l'exploitation d'espaces inexploités.

Objectifs :

- Mettre en place une instance de discussion entre Agriculteurs et Elus ;
- Elaborer une Feuille de route des aménagements sur 10 ans en concertation avec les exploitants agricoles ;
- Envisager le développement d'évènements de type « rencontres de l'agro-pastoralisme » ;
- Encourager l'adaptation des pratiques agricoles voire la création de nouvelles fermes ;
- Rendre accessible aux agriculteurs les zones intermédiaires ;
- Accompagner les éleveurs et agriculteurs face aux dangers de la prédation.

13. URBANISME

Ambition : Ensemble, optimisons la gestion de l'espace et la qualité architecturale de l'habitat.

Ensemble, mobilisons-nous pour conserver tout le cachet et l'âme de notre village, en proposant des solutions d'aménagement alternatives et respectueuses de l'environnement.

Objectifs :

- Accompagner les pétitionnaires dans leurs démarches en leur proposant des pré-rendez-vous avec les Elus / Techniciens ;
- Faciliter la sollicitation de l'architecte-conseil ;
- Réviser le plan local d'urbanisme pour l'adapter aux enjeux globaux comme locaux ;
- Favoriser et encourager les constructions à économies d'énergie ;
- Engager une rénovation de notre école, du centre culturel et du bâtiment Claire Joie dans le respect des enjeux énergétiques.

14. INTERCOMMUNALITE

Ambition : Ensemble, agissons pour travailler avec l'intercommunalité, dans le respect des identités communales.

Ensemble, soyons acteurs des décisions de demain.

Objectif :

- Construire avec l'ensemble des 6 communes de Maurienne-Galibier une intercommunalité de projets ;
- Travailler avec la CCMG à une feuille de route sur les sujets structurants d'aujourd'hui et de demain (SCOT, transport, habitat, commerce...).

Dans un contexte en changement, les collectivités territoriales, dont Valloire, doivent s'adapter aux mutations sociétales, environnementales, territoriales et économiques.

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal d'adopter la feuille de route politique présentée, en vue de l'élaboration d'ici la fin de l'année d'un plan de mandat 2020-2026 précisant les déclinaisons opérationnelles des orientations stratégiques, les acteurs, l'organisation, les échéances et les moyens.

- Abstention
- Contre
- Pour